



## L'Alliance de l'arthrite du Canada et le Collège des médecins de famille du Canada lancent un outil pour améliorer les soins pour 4,4 millions de Canadiens atteints d'arthrose

Le 18 septembre 2017

Toronto, ON — [L'Alliance de l'arthrite du Canada \(AAC\)](#) et le [Collège des médecins de famille du Canada \(CMFC\)](#) ont aujourd'hui lancé [l'Outil sur l'arthrose](#). Cet outil est conçu pour fournir aux professionnels de la santé les connaissances et les compétences professionnelles requises pour établir avec efficacité un diagnostic d'arthrose et faciliter la prise en charge des patients qui en sont atteints.

L'AAC et le CMFC ont travaillé avec des professionnels de la santé, médecins, physiothérapeutes et pharmaciens, en collaboration avec des experts de l'arthrose de renommée mondiale, pour mettre au point l'outil sur l'arthrose pour les soins de première ligne. Ce document de sept pages, facile à naviguer, aidera les cliniciens à dépister les symptômes et à fournir un suivi non pharmacologique ou pharmacologique basé sur des données probantes et axé sur les objectifs tout en identifiant les déclencheurs pouvant mener à investiguer plus en profondeur ou à recommander le patient. Les professionnels de la santé pourront suivre une approche normalisée pour dépister les symptômes et recommander des thérapies pour soulager la douleur et améliorer la mobilité, tout en offrant aux patients une éducation de haute qualité pour appuyer leur rôle actif dans leurs soins personnels.

Selon une étude récente, la hausse du taux d'arthrose coûtera à l'économie canadienne environ 17,5 milliards de dollars par année en perte de productivité d'ici 2031, car la maladie oblige un plus grand nombre de personnes à cesser de travailler ou à réduire leur activité.<sup>1</sup> De nos jours, plus de quatre millions de Canadiens et Canadiennes souffrent d'arthrose. Au cours d'une génération (en 30 ans), on prévoit que plus de dix millions (ou un Canadien sur quatre) en seront atteints.

« L'outil sur l'arthrose arrive à point, car l'arthrose, particulièrement l'arthrose du genou, est l'une des conditions chroniques dont la prévalence s'accélère le plus dans le monde, en raison du nombre croissant d'obésité et de blessures au genou et de l'allongement de la durée de vie. Même si des thérapies efficaces existent, la forte prépondérance d'autres affections médicales chez les personnes atteintes d'arthrose rend la prise en charge difficile ("90 pour cent des personnes atteintes d'arthrose ont au moins un autre trouble de santé chronique, le plus souvent le diabète, les maladies cardiaques et l'hypertension artérielle"), déclare la D<sup>re</sup> Gillian Hawker, rhumatologue et professeure de médecine à l'Université de Toronto.

“Les Canadiens atteints d'arthrose se tournent d'abord vers leur médecin de famille ou autre professionnel de la santé”, déclare Gunita Mitera, directrice des programmes et du soutien à la pratique au CMFC. “La mise en œuvre efficace d'un outil normalisé comme cet outil sur l'arthrose est toute indiquée pour soutenir les médecins de famille dans la prise en charge de cette condition”.

---

<sup>1</sup> Sharif B, Garner R, Hennessy D, Sanmartin C, Flanagan WM, Marshall DA. Productivity costs of work loss associated with osteoarthritis in Canada from 2010 to 2031. *Osteoarthritis Cartilage* 2017;25(2):249-258.

## **À PROPOS DE L'ALLIANCE DE L'ARTHRITE DU CANADA**

L'Alliance de l'arthrite du Canada, formée en 2002, est l'assemblée pancanadienne des parties intéressées par l'arthrite qui travaillent collectivement pour améliorer la vie des personnes atteintes d'arthrite. Alors que chaque organisation membre poursuit son propre travail, l'Alliance fournit une optique centrale pour les initiatives nationales liées à l'arthrite. Pour plus d'information, visitez [www.arthritisalliance.ca](http://www.arthritisalliance.ca).

## **À PROPOS DU COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DU CANADA**

Le CMFC représente plus de 35 000 membres à travers le pays. C'est l'organisme professionnel responsable de l'établissement des normes en matière d'éducation et de certification des médecins de famille. Le CMFC examine et agrée les programmes et le matériel de perfectionnement professionnel continu qui permettent aux médecins de famille de satisfaire aux exigences en matière de certification et d'octroi de licences et aux intérêts de l'apprentissage tout au long de la vie. Le Collège agrée aussi la formation postdoctorale en médecine familiale dans les dix-sept facultés de médecine du Canada. Le Collège offre des services de qualité, appuie l'enseignement et la recherche en médecine familiale, et milite en faveur des médecins de famille et de la spécialité de médecine familiale.

- 30 -

Pour plus d'information ou pour organiser une entrevue, veuillez contacter

Kelly Lendvoy, vice-présidente, Communications et affaires publiques  
Arthritis Consumer Experts  
Cellulaire : 604 379-9898  
Courriel : [lendvoy@jointhealth.org](mailto:lendvoy@jointhealth.org)

Susan Monic, responsable aux Communications  
Collège des médecins de famille du Canada  
Téléphone : 905 629-0900, poste 432  
Courriel : [smonic@cfpc.ca](mailto:smonic@cfpc.ca)